



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pics de fréquentation dans les Alpes vaudoises

Une table ronde pour réfléchir à l'accessibilité hivernale durable des stations

En hiver 2024, des déplacements importants vers et depuis les stations de ski des Alpes vaudoises ont entraîné des difficultés d'accès sur les routes et des nuisances dans les villages de la plaine. Désireuses de faire émerger des pistes de solutions, les conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Isabelle Moret réuniront demain les acteurs concernés autour d'une table ronde à Aigle.

Les stations vaudoises sont des destinations prisées. Si le constat est réjouissant pour les pouvoirs publics et les milieux touristiques, qui s'engagent à développer une offre diversifiée et orientée quatre saisons, les conséquences de cet attrait le sont moins, lors des jours de très forte fréquentation : embouteillages sur l'autoroute, report de trafic dans les villages, parkings et trottoirs saturés dans les stations de ski et transports publics chargés. Début 2024, le phénomène a été particulièrement marqué, engorgeant certains jours le réseau routier pendant plusieurs heures. Généralement, les pics d'affluence s'observent les vendredis entre 16h et 19h et les dimanches entre 15h et 19h, lors des week-ends particulièrement ensoleillés et enneigés. Sur les week-ends hivernaux de 2024, la congestion du réseau autoroutier a été estimée à environ 80 heures. A noter que 60% des automobilistes concernés par cette situation proviennent de l'Arc lémanique et que 15% du trafic circulant sur le viaduc de Chillon est lié aux Alpes vaudoises.

Pour échanger sur cette thématique, le Canton réunira les milieux intéressés autour d'une table ronde ce mercredi 4 septembre à Aigle. Cette rencontre a pour but d'échanger sur les besoins des communes, les aspirations des destinations et le constat des professionnels de la mobilité afin d'esquisser des pistes de solutions.

L'accessibilité aux Alpes vaudoises repose aussi bien sur l'utilisation du réseau routier que celui des transports publics. La voiture, par ses atouts en termes de flexibilité et de capacité d'acheminement, reste un moyen de déplacement efficace et prisé. Quant aux transports publics, en particulier le train, ils disposent d'un potentiel pour

transporter davantage de voyageuses et voyageurs, surtout que les principales stations vaudoises ont pour grand atout d'être reliées par des lignes ferroviaires.

Les réflexions porteront notamment sur une meilleure attractivité des transports publics, l'organisation de services en station pour rendre plus pratiques les trajets en bus et en train, l'étalement des déplacements afin de fluidifier les trajets en voiture et exploiter pleinement le potentiel de capacité des transports publics ou encore la mise en place de solutions pour gérer et apaiser le trafic dans les communes situées sur les itinéraires de transit.

Concernant l'offre de transport public, le Canton rappelle les développements qui interviendront au changement d'horaires de décembre prochain, telle l'augmentation des cadences de l'Aigle-Leysin aux heures de pointe et la desserte quatre fois par heure de la gare de Bex depuis Lausanne. Le confort dans les trains TPC est en constante amélioration également, grâce à l'acquisition de nouvelles rames : cette année pour l'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD) et à l'horizon 2028 pour le Bex-Villars-Bretaye (BVB) et l'Aigle-Leysin (AL). Enfin, d'importants projets d'infrastructures bénéficieront aux déplacements de loisirs : le passage direct de l'ASD aux Planches, qui permettra à l'horizon 2027 des liaisons plus rapides entre Aigle et Les Diablerets sans passage par Le Sépey. Ou encore, dans environ dix ans, les prolongements de l'Aigle-Leysin et de l'Aigle-Sépey-Diablerets qui offriront aux skieuses et skieurs un accès direct en train jusqu'au pied des télécabines.

Pour définir et entreprendre des actions plus immédiates, aussi bien dans les secteurs des transports, de l'hôtellerie, des remontées mécaniques et du tourisme, le Canton souhaite poursuivre les réflexions avec les milieux concernés autour de l'élaboration d'une charte. La démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du Canton pour une mobilité de loisirs plus respectueuse du climat.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 septembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat